

## **DEC140478DR14**

**Décision donnant délégation de signature à Mme Régine Duran pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR717 intitulée Modélisation, analyse et conduite des systèmes dynamiques**

### **LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 140017DGDS du 13 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR717, intitulée Modélisation, analyse et conduite des systèmes dynamiques, dont la directrice est Mme Isabelle Queinnec ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Régine Duran, IE, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

#### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 7 février 2014

La directrice d'unité

Isabelle Queinnec

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014